

ROSEL INFOS

*Le bulletin d'information de Rosel
Commune de Caen la mer*



Dans ce numéro

LES DERNIERS EVENEMENTS

LES CONSEILS MUNICIPAUX

LES TRAVAUX

LE SEEJ

LA COMMUNAUTE URBAINE

LA VIE ASSOCIATIVE

LA VIE COMMUNALE

Directeur de la publication :

Véronique MASSON

Réalisation :

Didier MAUGER

Evelyne OZOUF

Allain ROUSSEAU

Béatrice TURBATTE

Renseignements sur la publication :

Tel.: 02 31 80 01.51

mairie-rosel@orange.fr

www.rosel.fr

Permanences :

lundi : 16h à 19h - jeudi : 9h30 à 12h

samedi : sur rendez-vous

Les épisodes caniculaires, la sécheresse de ces derniers mois, la pénurie de gaz et d'électricité annoncés pour les mois à venir nous laissent penser que notre futur est en passe de changer. Nous allons devoir repenser notre façon de vivre, de consommer.

La rentrée, déjà un peu loin, s'est bien passée. 42 enfants de Rosel ont rejoint l'école de Cairon, notre école de secteur.

Les associations ont repris leurs activités. Vous avez eu l'occasion de les retrouver au forum des associations de Rots et de Cairon. Une fois de plus, je profite de ce mot pour remercier tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour faire vivre et dynamiser le tissu associatif au sein de notre commune.

Le samedi 1er octobre, la cérémonie de remise de médailles régionales, départementales et communales a eu lieu au presbytère en présence de Mr BOUIX, député de notre circonscription, de Mme BUSSY, sous-préfète de Caen, de Mr DUPONT, président du Conseil départemental du Calvados et de Mme LETELLIER et Mr LAURENT, nos conseillers départementaux. Les récipiendaires Marc FONTAINE, François CHESNEL et Véronique MASSON ont été honorés lors de cette belle matinée.

A cette manifestation étaient aussi invités les nouveaux habitants de notre commune malheureusement trop peu nombreux. A cette occasion, un livret d'accueil a été édité ; je les invite à venir le retirer à la mairie aux horaires d'ouverture.

Les projets de travaux en cours se poursuivent : la réhabilitation de l'église ; le choix du nouveau mode de chauffage du presbytère ; le réaménagement du hameau de Gruchy ; le réaménagement des 2 départementales 126 et 170.

Après ces quelques lignes sur les travaux et les projets communaux, je vous laisse découvrir ce nouveau ROSEL Infos qui relate les manifestations passées et vous présente celles à venir.

Fin décembre arrive à grands pas et j'en profite pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année entourés de vos familles, de vos amis.

Bien à vous

Véronique MASSON

LES DERNIERS EVENEMENTS

LES FOULEES DE LA MUE

Merci à tous pour cette 28ème édition !!!

Coureurs, spectateurs, bénévoles, speaker, partenaires... Au TOP ! 🇫🇷

🏆 Grâce à vous, les champions, nous avons remis 550€ à chaque association : Association Syndrome Moebius France et Tisser l'avenir d'Ombeline 🏆



Les premières photos sont disponibles sur le site, Facebook, Normandie course à pied et Instagram.

Merci Maxime Beaussire et Bertrand Bouyx pour leur participation et leur soutien !

Vous pouvez déjà noter la date de la 29ème édition : le Dimanche 12 Novembre 2023.

Commémorations du 11 novembre



Début novembre 1918, le chancelier allemand, Max de Bade, demande la suspension des hostilités et annonce l'envoi de plénipotentiaires allemands pour négocier. La délégation allemande est reçue en forêt de Compiègne près de Rethondes, le 8 novembre. Dans le wagon-bureau du maréchal Foch, les conditions de l'armistice sont présentées.

Le lendemain, en Allemagne, l'empereur Guillaume II abdique et se réfugie au Pays-Bas. La République est proclamée et le nouveau gouvernement accepte les conditions d'armistice.

Le 11 novembre à 5h45 du matin, l'armistice est signé dans les conditions demandées. Les hostilités sont suspendues le même jour à 11 heures.

Les commémorations ont débuté à 10h00 au monument aux morts de Secqueville en Bessin puis se sont poursuivies à Lasson, Rosel pour se terminer à Rots avec la lecture du texte ministériel. Un verre de l'amitié à la Grange aux dîmes a clôturé cette matinée, le tout par un temps doux.

JOURNEE du 01 octobre



Sous le soleil, cette matinée a réuni une centaine de personnes dont de nombreux officiels : le président du Conseil départemental, les conseillers départementaux, la sous-préfète secrétaire générale de la préfecture et le député de la circonscription.

Les nouveaux arrivants se sont vu remettre un livret d'accueil et ont pu rencontrer les différentes associations.



L'équipage le « PEP'S NORMAND » : Céline CASTEL, Pilote, habitante de Rosel et Emmanuelle CARRO, habitante de Lisieux, engagé pour le rallye « Roses des sables » a présenté son projet et son véhicule.

Mme MASSON, Mrs FONTAINE et CHESNEL, anciens adjoints, se sont vu remettre la médaille d'honneur régionale, départementale et communale pour leur engagement auprès des habitants depuis plus de 24 ans.



La matinée débutée par un café s'est terminée par un apéritif.



Repas des anciens du 27 novembre

C'est sous un ciel pluvieux d'automne que le traditionnel repas de nos aînés de plus de 65 ans a eu lieu, ce dimanche 27 novembre. Ce sont près de soixante personnes que Madame la maire a accueillis pour cette journée de rencontre, de bonne humeur et de convivialité.



Madame Letellier et Monsieur Laurent, nos conseillers départementaux, nous ont honorés de leur présence pour lancer ces festivités. Madame la maire a remercié également nos deux doyens, Madame Dudouet et Monsieur Potard, de leur présence. Un petit présent leur a été offert.

En fin de journée, Monsieur Potard s'est fait le porte-parole de l'assemblée entière pour remercier Madame Masson d'avoir organisé cette chaleureuse journée.

LES CONSEILS MUNICIPAUX

Résumé du conseil municipal du 14 juin 2022

Le Conseil municipal qui s'est réuni le 14 juin 2022 a délibéré sur les points inscrits à l'ordre du jour :

- Rapport d'activités 2021 du SEEJ

Le Code Général des Collectivités Territoriales impose aux syndicats d'élaborer chaque année un rapport d'activités qui doit être débattu dans chacun des conseils municipaux des communes membres du Syndicat.

Le conseil syndical du Syndicat Education Enfance Jeunesse a approuvé son rapport d'activités 2021 le 6 avril 2022 et le conseil municipal de Rosel dans la présente séance.

Retrouvez le rapport d'activités sur [seej.fr/Accueil/Rubrique Territoire](http://seej.fr/Accueil/Rubrique_Territoire)

- Contribution supplémentaire au SEEJ au titre de l'année 2022

A la rentrée scolaire 2021/2022, un besoin important de places supplémentaires d'accueil de loisirs les mercredis et pendant les petites et grandes vacances a été constaté sur le territoire du SEEJ.

Conformément à l'accord de principe du conseil municipal de Rosel voté le 22 septembre 2021 et de celui des autres communes membres, le SEEJ et l'ALJ ont créé un nouvel accueil de loisirs à Cairon d'une capacité de 48 places depuis le 23 février 2022.

Ce nouveau service, d'un coût estimé à 76 736 euros, nécessite une contribution supplémentaire pour l'année 2022 qui s'élève à 1 987,22 € pour la commune de Rosel.

- Reversement de la taxe d'aménagement par Caen la mer

Le code de l'urbanisme prévoit que les communautés urbaines, compétentes en matière d'urbanisme, peuvent instaurer une taxe d'aménagement pour financer les actions et opérations en faveur de l'équipement et de l'aménagement durable du territoire.

La Communauté urbaine Caen la mer a instauré un taux de taxe d'aménagement de 5% sur l'ensemble de son territoire, à compter du 1er janvier 2018, et a également délibéré pour en reverser 75 % à ses communes membres pour leur permettre d'assumer la charge des équipements publics relevant de leurs propres compétences.

En effet, si la communauté urbaine est compétente, notamment, en matière de création ou aménagement et entretien de voirie, de gestion des services d'intérêt collectif d'assainissement et d'eau, de distribution d'électricité, de nombreux équipements publics demeurent à la charge des communes membres.

Il est donc pertinent qu'elles continuent de bénéficier d'une part importante du produit de la taxe d'aménagement leur permettant de réaliser des équipements publics.

- Subvention à l'Association « Aînés du canton de Thue et Mue »

Sur proposition de Madame Le Maire et pour aider l'association à développer ses activités, le Conseil municipal a décidé de verser une subvention de 273 € à l'association « Aînés du Canton de Thue et Mue ».

- Subvention à l'Association « PEPS Normand »

L'association « PEPS NORMAND » a été créée pour permettre à l'équipage 55 composé, entre autres, d'une habitante de Gruchy, de participer au « Trophée Roses des Sables » du 11 au 23 octobre 2022.

Cette course d'orientation, réservée aux femmes, se déroule dans le sud du désert marocain pendant 10 jours avec seulement une boussole et un « road book », sur un total de plus de 5 000 kilomètres.

Il s'agit d'un défi à la fois sportif et solidaire puisque les étapes seront ponctuées par des actions humanitaires dont la rencontre et l'apport de matériel à des enfants soutenus par l'association « Enfants du désert » qui œuvre pour leur scolarisation et leur vie au quotidien.

L'antenne basque de la Croix Rouge Française, le Cancer du Sein, Ruban Rose et le Club des Petits Déjeuners, structure canadienne également consacrée aux conditions d'apprentissage à l'école, sont les autres causes qui seront portées.

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil municipal a voté une subvention de 500 euros à

l'association « PEPS NORMAND » pour aider les participantes à concrétiser leur projet.

- Adhésion de la Communauté de Communes Bayeux Intercom au SDEC Energie

La Communauté de Communes Bayeux Intercom a souhaité adhérer au SDEC Energie afin de pouvoir lui transférer sa compétence "Eclairage public" des zones d'activités économiques (ZAE). Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, chaque membre du SDEC Energie, dont Rosel, doit délibérer aussi sur cette demande d'adhésion.

Accord unanime du Conseil municipal

- Signature de la convention de partenariat avec le Conseil départemental du Calvados pour le déploiement pour l'adressage

La mise en place de l'adressage relève de la compétence communale et s'avère indispensable pour les communes, quelle que soit leur taille, afin de répondre aux enjeux actuels visant à faciliter l'intervention des secours, le raccordement au réseau de fibre optique, la délivrance du courrier et des colis, le repérage au quotidien avec les GPS, ...

Compte tenu de la technicité du sujet en matière de réglementation, des règles de normalisation, des modalités de diffusion de l'information aux différents organismes utilisateurs de l'adresse (IGN, SDIS, Poste, DGFIP, GPS, ...), le Conseil municipal a décidé de signer une convention avec le Conseil départemental qui propose aux communes de les accompagner pour améliorer la qualité de l'adressage dans le Calvados.

- Dénomination des voies – Adressage

La dénomination des voies communales, et principalement celles à caractère de rue ou de place publique, est laissée au libre choix du conseil municipal. En outre, le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que le maire peut prescrire.

Pour faciliter le repérage, il convient donc de pouvoir identifier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation.

Dans cette logique, le Conseil municipal a décidé de valider les noms attribués à l'ensemble des voies communales de Rosel et de valider la base nationale des adresses pour Rosel

Liste complète des voies et leur dénomination sur www.rosel.fr / Rubrique Mairie / Comptes-rendus des conseils municipaux

- Modification du nom d'un lotissement

Le Conseil municipal a accepté de modifier la dénomination du « Lotissement du Manoir » en lotissement « Les Rosalies ».

- Convention avec La Fredon Basse Normandie

Les frelons asiatiques sont présents dans le département du Calvados depuis 2011 et sont responsables de fortes nuisances tant sur l'apiculture, la biodiversité que sur la santé et la sécurité publique.

Les risques sur la santé humaine sont essentiellement liés à la constitution de colonies dépassant plusieurs milliers d'individus à proximité des lieux fréquentés.

Dans le but de limiter ces nuisances, le Conseil municipal a décidé de participer au plan de lutte

collective contre le frelon asiatique en renouvelant sa convention avec la FREDON Basse-Normandie, chargée d'animer et de coordonner la surveillance, la prévention et le plan de lutte collective contre les frelons asiatiques sur le département du Calvados et en organisant le plan de lutte collective à l'échelle communale.

Contenu de la Convention, conditions et modalités d'intervention et de prise en charge sur www.rosel.fr / Rubrique Mairie / Comptes-rendus des conseils municipaux

- Convention de partenariat pour la réalisation d'une étude de substitution pour les travaux au presbytère

Dans le cadre du service commun « Efficacité énergétique des bâtiments publics » avec la Communauté urbaine de Caen la mer et dans la perspective du changement du mode de chauffage au Presbytère, le Conseil municipal a souhaité bénéficier d'une étude de substitution de l'installation actuelle vieillissante par l'intermédiaire d'un marché public lancé par le Syndicat Départemental d'Energies du Calvados (SDEC Energie).

Il s'agit de réaliser plusieurs scénarii de remplacement de l'installation qui permettront à la collectivité de se positionner sur les travaux à réaliser et d'avoir les éléments techniques pour solliciter les partenaires financiers.

Coût de l'étude : 1 800 euros HT subventionnée à 75 %, soit un reste à charge de 450 € HT pour la commune de Rosel.

- Convention de rétrocession des voies et espaces communs du lotissement « Les Rosalies » entre la commune de Rosel, la Communauté urbaine et la Société SAS Triumvirat Finances

La SAS Triumvirat Finances réalise l'aménagement d'un lotissement rue de l'Eglise, comprenant 25 terrains à bâtir, sur une superficie totale d'environ 17 000 m².

Dans le cadre de cette opération, il est prévu la création d'une voie de desserte principale du lotissement, de voies secondaires, d'une placette ainsi que des espaces verts.

Ces espaces (environ 5 000 m²), à extraire de l'assiette foncière ci-dessus désignée, ont vocation à être transférés à terme à la Communauté urbaine en vue de leur classement dans le domaine public.

Afin de régler les modalités et les conditions de ce transfert, le Conseil municipal a approuvé les termes de la convention de rétrocession qui s'opérera à titre gratuit.

La convention précise les modalités de prise en charge de la gestion, de l'entretien et de la rétrocession des voies et espaces communs, les conditions de prise en charge de l'éclairage public et de la défense extérieure contre l'incendie.

Résumé du conseil municipal du 27 octobre 2022

Le Conseil municipal qui s'est réuni le 27 octobre 2022 a délibéré sur les points inscrits à l'ordre du jour :

- Création d'un poste d'agent recenseur

La commune de Rosel bénéficiera d'un recensement général de la population en 2023 qui nécessitera l'emploi d'un agent recenseur vacataire.

Sa rémunération se décomposera en quatre éléments :

- 1,25 € par feuille de logement
- 2 € par feuille individuelle
- 36,68 € brut par demi-journée de formation
- Frais kilométriques en fonction des km réellement parcourus

● Adhésion de la commune de Colombelles au SDEC Energie

La commune de Colombelles a souhaité adhérer au SDEC Energie afin de pouvoir lui transférer sa compétence "Eclairage public » avec les prestations optionnelles suivantes :

- 100 % lumière (renouvellement immédiat des appareils hors service),
- Visite au sol, à raison d'une visite par an et par foyer,
- Vérification, pose, dépose d'installation d'illuminations festives.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, chaque membre du SDEC Energie, dont Rosel, doit délibérer aussi sur cette demande d'adhésion.

Accord unanime du Conseil municipal.

● Modification de la convention de substitution du chauffage du Presbytère

Suite à une erreur administrative intervenue dans la délibération du 14 juin 2022, le Conseil municipal a pris une nouvelle délibération conforme, le déroulement de l'étude et le solde à charge pour la commune restant sans changement

● Avis sur le rapport de la CLECT du 7 septembre 2022

Conformément aux dispositions du Code général des impôts, la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de Caen la mer s'est réunie le 7 septembre 2022 afin de se prononcer sur l'évaluation des transferts de charges et de produits suite à la délibération de la Communauté urbaine Caen la mer du 23 juin 2022 déclarant d'intérêt communautaire la piscine SIRENA de Carpiquet et la piscine AQUABELLA de Ouistreham.

Le coût total des charges nettes annuelles au titre du transfert des équipements aquatiques est évalué à 566 735€, soit un montant de 328 670€ pour le centre aquatique et bien être SIRENA de Carpiquet et un montant de 238 065€ pour la piscine AQUABELLA de Ouistreham.

Les conseils municipaux des communes membres doivent délibérer pour approuver les évaluations des transferts de charges et de produits afin de permettre à la communauté urbaine de fixer le montant des attributions de compensation.

Accord unanime du Conseil municipal pour approuver le rapport de la CLECT.

● Représentation de la commune en justice

Le Conseil municipal a autorisé Mme le Maire à représenter la commune dans une affaire où elle est attaquée en justice par un habitant s'estimant victime d'un incident avec son véhicule. La commune est conseillée par le cabinet d'avocats «SOURON – HAUPAIS – SOLASSOL» et plus particulièrement par Maître SOURON.

● Contribution 2023 au SEEJ

La contribution des communes au SIVOM Éducation Enfance Jeunesse (SEEJ) se décompose en

deux parties :

- Une part fixe et non dynamique liée à l'attribution de compensation. Cette part représente 53 792 euros pour ROSEL en 2023 ;

- Une part variable et dynamique représentant 3,082 points de foncier bâti. Au titre de 2022, cette somme représente 11 160,48 euros soit 330,33 euros d'augmentation par rapport à 2021.

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte de voter la contribution 2023 au SEEJ à hauteur de 64 952,48 euros (53 792 + 11 160,48) et de verser cette somme à compter de janvier 2023 au fur et à mesure des besoins du SEEJ.

● Achat chèques cadeaux de fin d'année

Le Conseil municipal a décidé de renouveler les chèques cadeaux pour Noël 2022 en faveur des employés municipaux et des personnes non imposables pour un montant total de 377€, frais de gestion compris.

● Décision modificative N°1 du budget principal

Sur demande de la trésorerie de Caen Municipale, le Conseil municipal a approuvé la décision modificative N°1 du budget principal 2022, visant à effectuer une provision concernant les dépréciations de créances pour un montant de 3,82 €.

Cette décision modificative a pour but d'ajuster les différents chapitres, articles et opérations du budget principal 2022 afin de pourvoir à cette demande.

● Tarifs de location du presbytère

A compter du 1^{er} janvier 2023, les tarifs de location du presbytère évolueront :

- Week-end : 150 €

- Soirée en semaine : 80 €

pour les habitants de ROSEL, de la Commune nouvelle de ROTS (Lasson, Secqueville en Bessin, Rots) et Cairon.

à l'exception des contrats signés avant le 01/01/2023

● Repas des Porte-drapeaux

Le conseil municipal a décidé de prendre en charge les repas des porte-drapeaux lors de la cérémonie du samedi 15 octobre 2022 pour un total de 60 €.

● Présentation de l'offre de Mutuelle d'AXA

AXA France a développé et distribue des contrats d'assurance complémentaire santé «Ma Santé»,

l'objectif étant de permettre aux habitants d'adhérer à une mutuelle santé individuelle adaptée aux besoins de chacun avec plusieurs niveaux de garantie. Cette offre est sans limite d'âge, sans délai de carence, ni questionnaire médical. AXA se charge des démarches administratives.

Le Conseil municipal a accepté de mettre à la disposition d'AXA France un local pour une réunion d'information publique pour présenter l'offre AXA, le lundi 12 décembre à 17h30 au presbytère.

- Questions diverses

- Le mode de chauffage du presbytère :

Suite au rapport issu de l'étude des installations thermiques et de l'étude de substitution énergétique établi par le cabinet Ingénierie & Conseil, il résulte que la commune s'orienterait vers un système de chauffage par aérothermie.

Le service commun Efficacité énergétique de Caen la mer assistera la commune pour écrire le cahier des charges qui permettra de solliciter plusieurs devis.

- Les travaux de réaménagement de la RD 170 et RD 126 :

Le dossier d'autorisation environnementale unique a été déposé dans le courant de l'été.

L'ensemble des emprises nécessaires au projet est finalisé et les acquisitions foncières en cours.

Le prolongement de l'allée piétonne-cyclable reliant le nouveau lotissement du Parc à l'ex départementale 170 est acté, avec l'accord du propriétaire.

- L'aménagement du hameau de Guchy :

Les travaux se feront sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté urbaine Caen la mer.

Un premier document retraçant les objectifs du projet, les éléments de programmatiques généraux et particuliers a été présenté à l'équipe municipale.

Une réunion publique de restitution du diagnostic et de présentation des premières intentions d'aménagement sera organisée le 15 décembre 2022. Cette réunion permettra de partager les principes qui seront mis en œuvre, au besoin de compléter le programme et de stabiliser les caractéristiques de l'avant-projet.

- L'éclairage public

Depuis plusieurs années, l'éclairage public était éteint de minuit à 6h du matin. En ces temps d'obligation de sobriété énergétique, il sera dorénavant éteint de 23h à 6h30, sauf rue Boulay où il sera exceptionnellement allumé les vendredis et samedis jusqu'à 1h du matin.

L'éclairage du clocher est maintenu seulement le samedi avec un arrêt de 1h à 6h30.

Les illuminations Noël sont aussi restreintes : les décorations seront allumées de 17h30 à 22h et de 7h à 8h30 et, ce, du 17 décembre au 9 janvier 2023.

LES TRAVAUX

REAMENAGEMENT DU HAMEAU DE GRUCHY

La Direction Maîtrise d'Ouvrage de Caen la mer (DMO) doit écrire le programme et les missions qui seront confiées à l'équipe de maîtrise d'œuvre ACEMO chargée de concevoir le projet d'aménagement, en tenant compte d'une étude de valorisation paysagère déjà menée par le CAUE CALVADOS, mais aussi des avis recueillis auprès des habitants du hameau lors d'une réunion le 15 décembre à 18h30 au presbytère de Rosel.

Ce projet impactera la totalité des voies du hameau.

Les principaux éléments de travail à prendre en compte ont été définis par le CAUE :

- Le caractère rural du hameau doit être conforté par une approche paysagère fine et qualitative et une centralité doit être envisagée au niveau du cœur de hameau.
- Les espaces publics nécessitent un effort tant sur la qualité paysagère et le cadre de vie que sur la désimperméabilisation des sols et la végétalisation.
- L'équilibre entre les modes de déplacements piétons, deux roues, voitures doit être repensé et le stationnement organisé, en préservant le trafic agricole.

Pour conserver le caractère rural du hameau, les dispositifs de signalisation et le mobilier seront discrets et limités.

Les résultats de l'étude réalisée par ACEMO seront présentés aux habitants. Le début des travaux pourrait intervenir en septembre 2023.

L'EGLISE

Suite au constat d'infection par la Mérule, les travaux de dépose des lambris de la nef, du confessionnal et d'enlèvement du dallage au sol ont été réalisés.

Le traitement des zones infectées a été réalisé, avec injection de produits et brulage de surface. Le chantier de restauration peut désormais être entrepris.

Nous avons fait appel au Directeur de l'entreprise Lefevre spécialiste des monuments historiques, afin de bénéficier d'avis éclairés sur la chronologie des travaux à effectuer.

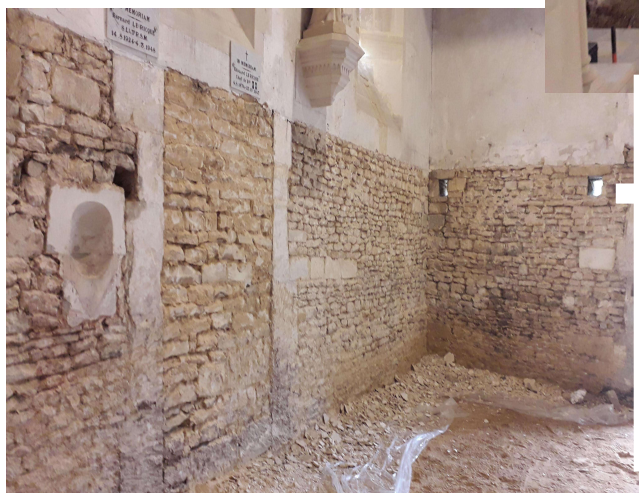
Le traitement des eaux de ruissellement autour de l'église est désormais la priorité avec reprise de joints de pierres en sous-œuvre, à l'occasion des travaux de drainage en particulier sur la façade Est.

En effet, la pente des allées périphériques de l'église est inversée à l'Est, renvoyant les eaux sur le bâti et l'allée Ouest laisse apparaître une partie des fondations, constat préjudiciable à la pérennité de l'édifice. Les allées seront donc à reprendre en correction de ces anomalies.



Des travaux de reprise d'enduits et joints seront également à effectuer sur le pourtour.

Après ces travaux et l'assèchement naturel des murs et du sol actuel en terre battue, nous pourrons réaliser la réfection des sols et autres aménagements de finition propres à réutiliser ces lieux.



CHAUFFAGE DU PRESBYTERE

Ce bâtiment est équipé d'une chaudière vétuste fonctionnant au fioul domestique.

Afin de procéder à son remplacement, il a été fait appel à la Mission Energie de Caen la mer.

Une étude de substitution d'énergie a été confiée à CDC Conseil afin de retenir la solution la plus économique, en tenant compte des coûts d'investissement et de maintenance ainsi que des besoins en combustible, sur la base d'énergies renouvelables. Parmi les options possibles :

- Chaudière à bois granulés
- Pompe à chaleur géothermique
- Pompe à chaleur aérothermique

Il ressort que la solution aérothermie est la plus intéressante à moyen terme, compte tenu de ses coûts d'investissement très inférieurs.

Un cahier des charges établi par la Mission Energie va permettre de lancer une consultation auprès d'entreprises qualifiées locales.

Cette nouvelle installation devrait être opérationnelle pour la saison de chauffe à l'automne 2023.

LE SYNDICAT EDUCATION ENFANCE JEUNESSE



Redécoupage du territoire pour les Relais Petite Enfance L'OASIS et L'ESCALE

Au 1^{er} janvier 2023, le Relais Petite Enfance L'OASIS couvre la commune nouvelle de Rots et les communes de Thaon, St Manvieu Norrey, Rosel, Le Fresne Camilly, Cairon.

Accueil au bureau 6 rue de Mouen

St Manvieu-Norrey

02.31.24.87.06 et 07.81.19.07.36

rpe.oasis@famillesrurales.org

Accueil collectif en matinée à Thaon, Rots et Cairon.



Au 1^{er} janvier 2023, le Relais Petite Enfance L'ESCALE couvre la commune nouvelle de Thue et Mue.

Accueil au bureau 3 rue Loïk Cavellec

Bretteville l'Orgueilleuse - Thue et Mue

02.31.26.05.76 et 07.49.23.11.98

rpe.escale@famillesrurales.org

Accueil collectif en matinée à Bretteville l'Orgueilleuse



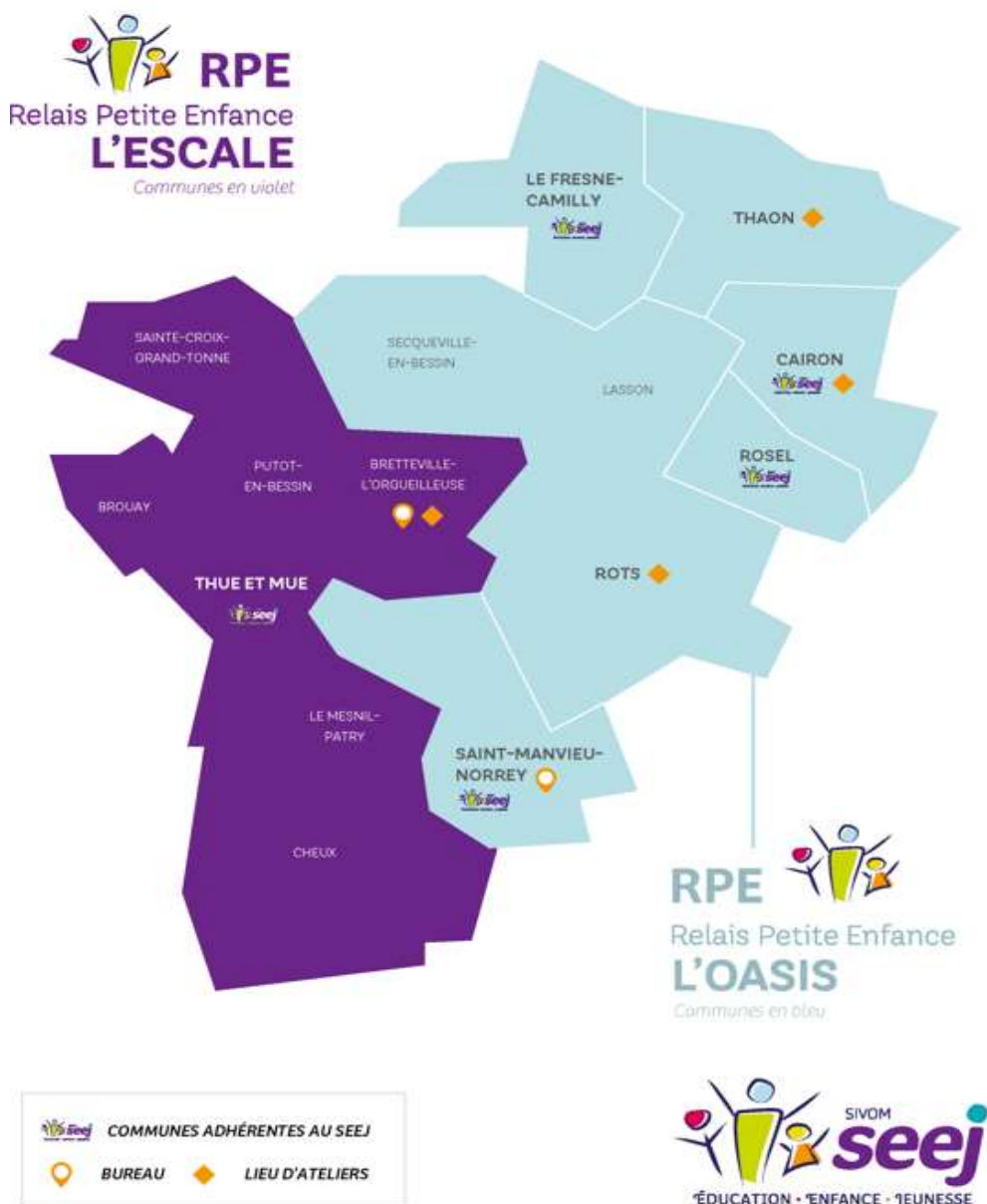
Les assistants maternels et les employés de garde à domicile peuvent bénéficier des services du relais qui couvre la commune de leur lieu de travail.

Les parents peuvent bénéficier des services des 2 relais lorsqu'ils sont en recherche d'un mode d'accueil, puis du relais qui couvre la commune où travaille leur assistant maternel ou du relais qui couvre la commune où ils habitent s'ils emploient une personne à leur domicile.

Les personnes intéressées par les métiers de la petite enfance et les candidats à l'agrément bénéficient des services du relais qui couvre la commune où ils résident.

RELAIS PETITE ENFANCE DU SEEJ

AU 1^{ER} JANVIER 2023



La rentrée scolaire 2022/2023

Le Syndicat Education Enfance Jeunesse est compétent en lieu et place des communes adhérentes pour le scolaire, le périscolaire, l'extrascolaire, la petite enfance et la gestion de la salle multisports à Saint-Manvieu-Norrey

Le SIVOM s'adresse aux communes de Cairon, Rosel, Le Fresne-Camilly, Saint-Manvieu-Norrey, Thue et Mue (Bretteville-l'Orgueilleuse, Brouay, Cheux, Le Mesnil-Patry, Putot-en-Bessin et Sainte-Croix-Grand-Tonne).

1 183 enfants, de la petite section au CM2, ont fait leur rentrée au mois de septembre dans les 51 classes des écoles du SEEJ

Au total, 440 élèves en maternelle et 743 élèves en élémentaire dont 212 élèves à l'école de Cairon qui accueille aussi les 42 enfants de Rosel qui y sont scolarisés.

Il gère 7 écoles sur son territoire :

- « École primaire du Vey » à Cairon
- « École primaire Pierre Elie Ferrier » au Fresne-Camilly
- École maternelle « Les Petits Loups » et école élémentaire « Le Petit Prince » à Saint-Manvieu-Norrey
- École maternelle « Les Lilas » et école élémentaire « Les Coquelicots » à Thue et Mue (Bretteville-l'Orgueilleuse)
- « École primaire de la Mue » à Thue et Mue (Cheux)

Plus de 70 agents travaillent quotidiennement au SEEJ pour assurer l'entretien des écoles, le service de restauration, les garderies du matin et du soir ou encore les tâches administratives.

L'ouverture d'une classe U.E.M.A

La rentrée 2022 a été marquée par l'ouverture d'une Unité d'Enseignement Maternelle Autisme (U.E.M.A) à l'école maternelle « Les Lilas » à Bretteville-l'Orgueilleuse. Cinq enfants atteints de troubles autistiques y ont été accueillis dans un premier temps. Cette unité qui est la seconde portée par l'association « Autisme Apprendre Autrement » dans le Calvados, permettra, à terme, à 7 enfants de partager des espaces en milieu ordinaire. L'objectif est d'habituer ces enfants petit à petit à se mouvoir dans des lieux partagés avec les autres enfants pour favoriser leur socialisation lorsque celle-ci est possible et à terme réintégrer une scolarité classique pour quelques-uns.

Une nouvelle organisation pour le centre de loisirs

Suite à l'arrêt de la convention entre la Commune de Rots et le SEEJ, les enfants accueillis habituellement au sein du Bâtiment Enfance Jeunesse de Rots pour les mercredis loisirs ont dû faire leur rentrée dans le nouvel accueil de loisirs de Cheux situé au sein de l'école primaire.

Pour ce qui concerne les prochaines petites vacances scolaires d'hiver et de printemps, ils seront accueillis au centre de loisirs de Cairon.

LA COMMUNAUTE URBAINE

Twisto Flex : une nouvelle mobilité sur réservation pour se déplacer en toute sérénité

UN FONCTIONNEMENT 7 JOUR/7

Le service Twisto Flex est accessible de 6 h 30 à 21 h 30 et de 9 h à 19 h le dimanche et les jours fériés.



Voyagez où vous le souhaitez à l'intérieur de la zone Twisto Flex

ZONE TWISTO FLEX

ARRÊTS DE CORRESPONDANCE

Rejoignez l'une des lignes Twisto suivantes :



GARE DE BRETTEVILLE-NORREY
9 allers et 9 retours/jour

1

ARRÊT CHEMIN VERT
1 bus toutes les 10 min

2

ARRÊT BEAULIEU BRAZZA
1 bus toutes les 10 min

3

ARRÊT PLANITRE
1 bus toutes les 15 à 20 min

6

ARRÊT KOENIG
1 bus toutes les 20 min

11

Avis aux scolaires

Twisto Flex ne remplace pas les lignes de bus desservant les établissements scolaires. Pour s'y rendre, les scolaires doivent continuer d'emprunter les lignes de bus **3 20 36 109 110 103 1**



PRATIQUE !

Le train Nomad entre les gares de Bretteville-Norrey et de Coen est accessible avec votre titre Twisto.

Plus d'info sur twisto.fr !

LA RÉSERVATION EST SIMPLE ET RAPIDE.
ELLE PEUT ÊTRE FAITE :

Sur l'application **Twisto Flex**



Par téléphone au **02 3115 55 55**
du lundi au vendredi de 7 h à 18 h 30
et le samedi de 10 h à 18 h 30

Avant son voyage,
le client reçoit une
confirmation par SMS de
l'heure de passage (qui
peut varier de plus ou
moins 10 minutes).



Le client se rend à son arrêt de
départ 5 minutes en avance. Grâce
à l'application Twisto Flex, il a la
possibilité de suivre en direct la
position de son véhicule.



Le véhicule Twisto Flex
arrive. Le client valide son
titre et voyage sereinement.



Lancé le 8 juillet dernier, le nouveau service Twisto Flex est une solution de transport sur réservation simple, flexible et pratique pour tous !

Véritable innovation de la Communauté urbaine Caen la mer, Twisto Flex simplifie vos

déplacements sur les communes de Rosel, Carpiquet, Thaon, Rots, Thue et Mue, Saint-Manvieu-Norrey et Le Fresne-Camilly. Pour le travail ou les loisirs, ce nouveau service vient compléter l'offre des lignes du réseau Twisto.

Sur réservation, Twisto Flex vous permet de voyager librement d'un arrêt à l'autre à travers la zone Twisto Flex (en vert sur la carte) ou vers l'un des arrêts de correspondance Twisto.

Avec Twisto Flex, depuis Rosel, vous pouvez aussi rejoindre la gare SNCF de Bretteville-Norrey et vous rendre à la gare de Caen par train avec le même titre Twisto (1,60 €). Plus d'infos sur twisto.fr

Twisto Flex est accessible avec tous les tickets et forfaits Twisto. Vous avez la possibilité d'acheter vos tickets sur les supports habituels : E-Ticket, sur Twisto.fr, ticket SMS, aux distributeurs automatiques, à bord des bus ou encore à l'Agence mobilités Twisto, 51 rue de l'Oratoire à Caen.

BESOIN D'AIDE ?

Vous êtes un peu perdu, vous avez besoin d'aide ? Twisto Assist et Twisto Access sont à votre service

Si vous souhaitez tester le réseau bus et tram accompagné d'un conseiller mobilité, c'est possible grâce au service Twisto Assist ! En partenariat avec Handuo Tandem, un conseiller mobilités Twisto vous accompagne lors de votre premier voyage. L'occasion pour vous de poser toutes vos questions et gérer vos futurs trajets plus sereinement. Si vous souhaitez être accompagné(e) lors de votre premier déplacement, contactez le 02 31 15 55 55.

En parallèle, le service Twisto Access permet aux personnes à mobilité réduite de se déplacer toute l'année sur le réseau Twisto, grâce à ses véhicules adaptés.

[Le service fonctionne 7j/7 de 7h00 à 0h00 sous conditions : renseignez-vous sur twisto.fr ou en Agence Mobilités. N'hésitez pas à y faire appel !](http://twisto.fr)

Projet de territoire de Caen la mer : Retour sur la soirée événement Caen la mer 2030

Lundi 13 octobre 2022, Caen la mer a organisé la soirée événement « Caen la mer 2030 », dédiée à l'avenir de notre territoire, depuis la Grande Halle de Colombelles dans les ex-ateliers électroniques de la SMN.

Animée par la présentatrice de France 3 Normandie, Anne Boétie, cette soirée était l'occasion de revenir sur les marqueurs qui font l'identité de notre territoire : l'Histoire et l'Avenir, la vie étudiante, l'innovation et la créativité, le cadre de vie agréable, puis la terre et la mer. Pour illustrer ces grands marqueurs définis lors du diagnostic du Projet de Territoire élaboré par la Communauté urbaine Caen la mer, de très nombreux témoins se sont relayés sur scène pour présenter leurs projets, initiatives, mais également leur vision du territoire.



Cette soirée a permis aux 700 personnes présentes dans la Grande Halle de découvrir de très nombreux témoignages de personnalités d'horizons très divers, Jean Viard, sociologue français, Christophe Maneuvrier, enseignant-chercheur à l'Université de Caen Normandie, Iliès Zaoui CEO de Conscience Robotics, Nils Christa, architecte du projet Presqu'île pour le cabinet néerlandais MVRDV, Lamri Adoui, Président de l'Université de Caen Normandie, Catherine Cousin, dirigeante de la société Filt 1860, le Professeur Marc-André Mahé, Directeur Général du Centre François Baclesse, Sophie Madeleine, Directrice du CIREVE, Svetlana Mintova, Directrice de recherche au CNRS, Sébastien Daucé, Chef de l'ensemble Correspondances, Marion Joffle, nageuse, Justine Lemeteyer, windsurfeuse, Emmanuelle Popeler, Directrice des Ressources Humaine chez Legallais, Delphine Jean, Présidente du groupe immobilier Jean, Patrick Chauvel, photoreporter de guerre, Philippe Geluck, écrivain et dessinateur et enfin Tristan Lucas, humoriste caennais.

La soirée a été croquée par le dessinateur Chaunu.

Pour revoir cette soirée : <https://youtu.be/EDNTtSdLpr0>

Le PLUi-HM : Une vision commune pour l'ensemble du territoire

Le PLUi-HM c'est quoi ?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Mobilité (PLUi-HM) est un document qui régleme l'ensemble des constructions, des aménagements d'espaces naturels ou urbains, tous les programmes de logement et de développement des mobilités sur le territoire de Caen la mer. L'ensemble des autorisations d'urbanisme sera donc réglementé par cet unique document. Il s'agit de la traduction opérationnelle du projet de territoire qui fixe le cadre stratégique global. Le PLUi-HM se substituera donc, à terme, à l'ensemble des PLU communaux.

Cinq grands enjeux prioritaires :

- > Attractivité du territoire : valoriser les nombreux atouts de notre territoire pour attirer des jeunes ménages grâce à un tissu économique diversifié et dynamique et un cadre de vie exceptionnel
- > Anticiper et accompagner le vieillissement de la population par une politique de logement

innovante et inclusive

- > Penser un développement multipolaire qui combine des mixités fonctionnelles, générationnelles et sociales.
- > S'inscrire volontairement dans la préservation de l'environnement et de notre patrimoine ; accélérer la transition et la sobriété énergétique et foncière et faire de l'adaptation au changement climatique une chance.
- > Accompagner les nouveaux modes de déplacement et de travail, mais aussi de loisirs et de tourisme.

Le PLUi- HM traitera aussi des enjeux d'habitat et de mobilités »

Comment participer à son élaboration ?

Tout le monde est invité à s'exprimer dès à présent et à faire connaître ses observations : des registres papier sont à disposition du public au siège de la Communauté urbaine Caen la mer et dans chacune des mairies.

Les informations, contributions, avis, questions et demandes peuvent également être transmises par courrier ou par courriel à l'adresse mail : plui@caenlamer.fr

Un site internet dédié permet de s'informer et de s'exprimer tout au long de la procédure : www.pluihm-caenlamer.fr

Pour ne rien rater du projet PLUi-HM, inscrivez-vous à la newsletter : <https://www.pluihm-caenlamer.fr/je-minscris-a-la-newsletter/>

Calendrier du projet :

1^{er} semestre 2022 : Diagnostic.

Automne 2022 – Été 2023 : projet d'aménagement et de développement durable (PADD).

Mi 2023-2024 : orientations d'aménagement et de programmation + programme d'orientations et d'actions.

2025 : arrêt du PLUi-HM.

2026 : enquête publique et approbation.

LA VIE ASSOCIATIVE

L'Association Multi-Activités

L'association Multi-activités vous propose :

- les ateliers floraux (bouquets de fleurs ou petites compositions).
- les ateliers créatifs (fils tendus, cadres, mandalas, art japonais,...).
- la pétanque et les jeux de société.
- les randonnées de 8 km, 10 km ou 20 km.
- les cours d'informatique et d'anglais.
- les rencontres autour d'un livre.



Venez dès maintenant rejoindre notre association.

Pour tout renseignement, contactez-nous au 0668950121 ou retrouvez notre programme sur notre site <https://sites.google.com/site/assorosellasson/>

Vous pouvez également nous écrire à : assomultirosellasson@gmail.com



Ci-dessus exemple d'une réalisation florale.



L'ADMR REND VOTRE QUOTIDIEN PLUS FACILE !

Grâce à ses bénévoles et ses salariés, l'ADMR agit au quotidien auprès de la population, de la naissance à la fin de vie, et innove pour construire une société plus solidaire et contribuer au développement du lien social.

Le Service d'Aide à Domicile de l'ADMR offre tout un ensemble de services et d'accompagnement adaptés aux besoins de la population et améliore la qualité de vie des familles, des personnes en situation de handicap, des seniors en perte d'autonomie, mais aussi des actifs et des jeunes retraités.

L'association propose en complément de ses services d'aide à domicile, une livraison de repas à domicile qui vous permet d'être livré, chez vous, de façon régulière ou ponctuelle, selon les besoins.

L'ADMR se mobilise également dans la prévention de la perte d'autonomie grâce à l'intervention de diététiciens, d'ergothérapeutes et de professionnels spécialisés dans la prévention de la perte d'autonomie. Elle s'engage également à réduire l'isolement des personnes âgées grâce au dispositif MONALISA qui intervient afin de mettre en place des actions de rupture de l'isolement, comme des visites chez les personnes isolées ou des activités organisées par l'organisation.

Notre modèle économique responsable et non lucratif et notre maillage d'associations de proximité permettent également de créer des emplois stables sur tout le territoire.

ÊTRE BÉNÉVOLE À L'ADMR C'EST...

Donner, recevoir, échanger

Partager, acquérir, valoriser des compétences et des savoir-faire

S'enrichir, s'épanouir de nouvelles expériences

Participer à un projet collectif avec d'autres personnes qui partagent les mêmes valeurs

Être en veille et force de proposition pour répondre aux attentes de la population locale

Être acteur de sa commune

L'ADMR RECRUTE

Choisissez un métier qui a du cœur :
devenez salarié à l'ADMR !

Nous mettons en place un **parcours d'intégration** et un **accompagnement individuel** pour les nouveaux embauchés.

Des formations sont proposées à nos aides à domicile tout au long de l'année pour développer leurs compétences professionnelles.

NOS VALEURS

- Solidarité Universalité Proximité Respect Réciprocité -
animent au quotidien la vie du réseau.



Association ADMR de Bretteville l'Orgueilleuse
8 Avenue Stèle-Zone Cardonville-Brett.L'Org
14740 THUE ET MUE

Téléphone : 02.31.08.17.28
E-mail : bret.org@fedel4.admr.org
Numéro d'agrément et de déclaration de service à la personne SAP/320280118

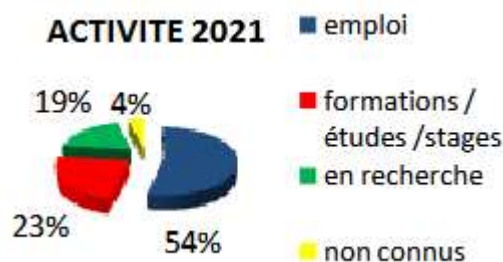
Association Aide à l'Emploi Inter communale

Accompagnement humain, écoute, soutien et travail de remobilisation : a.i.a.e@wanadoo.fr /
Tél : 02 31 26 95 95.

Service de proximité ouvert à tous publics : des jeunes, des demandeurs d'emploi (inscrits ou non à Pôle Emploi), des employeurs, des bénéficiaires du RSA, des salariés.

Mise en relation employés / employeurs et employeurs particuliers pour les CESU (chèques emploi service universels).

CV, lettres de motivation, simulations d'entretien d'embauche, recherche de stages, de formations, reconversions, inscription Pôle Emploi, actualisation et mise en ligne de CV, etc... Également pour les Jobs d'été et Jobs étudiants.



Accueil, information, orientation, accompagnement dans les démarches liées à l'emploi (suivi individualisé). Merci de vous munir d'un CV pour un premier contact avec Stéphanie FAUTRAS (Conseillère en emploi) qui reçoit :

- à la Mairie d'Authie . Permanences tous les matins de 8h45 à 12h15 (Sauf un mardi sur deux). Sur Rendez-vous l'après – midi.
- A la Mairie de Bretteville l'Orgueilleuse. Permanence le jeudi de 14h à 16h
- A la Mairie de Creully. Permanence le mardi de 9h à 12h (un sur deux)
- A l'Espace Athéna de Carpiquet. Permanence le 1er mardi de chaque mois de 14h à 17h
- A la Salle de la Londe à St Manvieu Norrey. Permanence le 2ème mardi de chaque mois de 14h à 17h
- Et sur rendez-vous dans les communes adhérentes : Cairon, Rosel, Rots, Thaon.

LA VIE COMMUNALE

LE TRI DES DECHETS



Dorénavant, il est possible de trier vos déchets sur l'espace public grâce à l'installation de nouvelles corbeilles de tri dans la commune. Le geste de tri est le même qu'à la maison : tous les emballages et papiers sont à déposer en vrac, bien vidés et non emboîtés dans le compartiment jaune : bouteilles, flacons en plastique, briques alimentaires, cartons, sacs, sachets, barquettes, pots, tubes, ainsi que tous les emballages en métal et tous les papiers.

Dans la poubelle grise : les petits objets cassés, les déchets d'hygiène (mouchoirs, serviettes), chewing-gum, et mégots éteints.

En cas de doute, retrouvez ces consignes directement sur les corbeilles.

A Rosel, 3 nouvelles corbeilles ont été installées. Vous les trouverez à l'abri de bus du bourg, chemin Francis Russel et chemin de l'égline. Une autre sera installée au hameau de Gruchy suite à son réaménagement.

Afin de réduire les risques pour les personnels de collecte et ceux travaillant sur les sites de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) et des centres de tri, mais aussi d'éviter tout arrêt de l'UVE, à cause d'une casse de matériel qui réduirait ses capacités à alimenter les réseaux de chaleur urbain, il est strictement interdit de jeter les bouteilles de gaz dans nos poubelles.

BOUTEILLES ET CARTOUCHES DE GAZ NE SONT PAS DES DÉCHETS COMME LES AUTRES.

Ils sont bien souvent à l'origine d'explosions et de départs de feu. Les risques sont élevés pour le personnel en charge de collecter vos déchets ou travaillant dans les installations de traitement des déchets, ainsi que pour le matériel (casses).

Pour la sécurité des personnes et des installations, **il est donc strictement interdit de jeter les bouteilles et cartouches de gaz dans les poubelles grises et les poubelles jaunes.**



➔ Bouteilles et cartouches d'hélium, de CO₂ et de protoxyde d'azote : les déposer vides en déchèterie (se renseigner auprès du gardien).

➔ Toutes les autres bouteilles de gaz (butane, propane...) : à rapporter chez un revendeur de la marque de la bouteille (commerces de proximité, grandes surfaces, stations-service ...). La reprise est obligatoire depuis janvier 2022, avec ou sans bulletin de consignation, et même sans achat de nouvelle bouteille.

Plus d'infos sur : www.syvedac.org



COMPLEMENTAIRE SANTE

Une convention a été signée entre la commune de Rosel et le groupe AXA le lundi 21 novembre. Cette convention donne la possibilité aux habitants d'accéder à des contrats de mutuelle Santé moins onéreux et adaptés à leurs besoins.



DECORATIONS DE NOËL



Un grand merci à tous les participants aux décorations de Noël qui embellissent notre commune. Une vingtaine de personnes se mobilisent chaque année depuis leur conception jusqu'à leur mise en place.

RALLYE ROSES DES SABLES

C'est une course d'orientation sans notion de vitesse, réservée aux femmes, qui se déroule dans le sud du désert marocain, depuis les côtes atlantiques aux portes du Sahara ! A bord de leur 4x4, l'équipage a évolué pendant 10 jours avec seulement une boussole et un « road book » dans les sommets enneigés de l'Atlas (pas cette année), au cœur des palmeraies et sur d'immenses dunes de sables sur un total de plus de 5000 kilomètres.

Cet événement nous a particulièrement concernés puis que l'équipage n° 55 était composé de :

- Céline CASTEL, Pilote, habitante de Rosel
- Emmanuelle CARRO, habitante de Lisieux

Départ le 11 octobre 2022 et arrivée le 23.

L'équipage a traversé la France pour arriver à Biarritz. Puis le départ officiel de Biarritz les a portées jusqu'à Algirsiras (étape avec road book mais non comptée dans la course) puis bateau jusqu'à Tanger . Arrivée à Tanger pour une nouvelle étape de liaison (road book sans prise en compte dans la course) ; puis Tanger direction ERRachida . Début des étapes comptées pour le trophée sur les 7 étapes dans le désert.



Suite à un petit souci de santé, sans gravité, l'équipage n'a pas participé à la dernière étape dite « marathon » sur 2 jours dont une nuit en autonomie dans le désert. Classé 41ème avant cet incident, L'équipage du PEP'S Normand a terminé à la 163ème place sur 167. Au total entre le départ de Lasson, le 9 octobre, et le retour à Rosel, le 26 octobre, l'équipage aura parcouru 6500 km.



Impressions de Céline : « C'était une aventure extraordinaire, riche humainement et avec des paysages à couper le souffle. L'esprit des Roses était génial. Nous avons rencontré les populations et l'association des Enfants du désert était heureuse de nous annoncer que nous avons battu le record de dons cette année ! Nous avons aussi fait le ruban rose dans le désert et nous avons été sensibilisées pour transmettre le message de l'auto palpation pour la détection précoce du cancer du sein par l'association Jeunes et roses avec leur atelier Pouet pouet ! « .


N'hésitez à faire un tour sur leur site <https://pepsnormand.go.yj.fr/pepsNormand/> pour visualiser les photos de leur course !

55

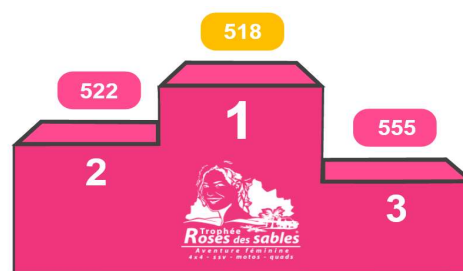
PEPS NORMAND MADININA

 CELINE CASTEL  Emmanuelle CARRO



P'têt ben que oui ! P'têt ben que non !



LES SOIREES PRESBYTERE

Soirée du jeudi 15 septembre animée par Monsieur Jean Belhomme à propos des abeilles

La vie des abeilles n'a plus de secret pour la quinzaine de personnes présentes à cette soirée. En aparté Mr Belhomme qui avait piégé des frelons nous a expliqué leur méthode d'attaque des ruches et les moyens que les abeilles déploient désormais pour défendre leur nid. Si les nids primaires de frelons peuvent être détruits par les habitants (il faut les mettre dans un sac puis au congélateur), seule la FREDON s'occupe des nids plus importants. Sur appel de la mairie, celle-ci s'est déplacée 8 fois dans notre commune cette année. Outre la vie des abeilles et de leur reine, nous avons pu voir l'intérieur d'une ruche et découvert les bienfaits de la propolis.



Soirée du mardi 18 octobre animée par Mme Evelyne Ozouf pour présenter le site internet. Très peu de présents ce qui laisse penser que le site est convivial et donne satisfaction.

Commune de Caen la mer - 0231800151 - Lundi: 16h-19h/Jeu: 9h30-12h/Samedi: HV



La mairie ▾ Vivre ici ▾ Vie Pratique ▾ Sortir ▾ Se déplacer ▾ Découvrir ▾ Nous contacter



ECLAIRAGE PUBLIC



Le SDEC, gestionnaire du réseau passe au fur et à mesure l'éclairage en LED.

La mairie quant à elle fixe les horaires ; c'est pourquoi afin de participer à l'effort national demandé, les décisions suivantes ont été prises :

- l'éclairage public sera dorénavant éteint de 23h à 6h30, sauf rue Boulay où il sera exceptionnellement allumé les vendredis et samedis jusqu'à 1h du matin.
- L'éclairage du clocher est maintenu seulement le samedi avec un arrêt de 1h à 6h30.

Les illuminations Noël sont aussi restreintes : les décorations seront allumées de 17h30 à 22h et de 7h à 8h30 et, ce, du 17 décembre au 9 janvier 2023.

RECENSEMENT

Le recensement de la population se déroulera du 19 janvier 2023 au 18 février 2023.

Comme pour les campagnes précédentes, notre agent recenseur sera Mr Hubert CHARLES. Il disposera d'une carte officielle afin de s'identifier.

Nous comptons sur vous pour lui réserver le meilleur accueil.



Nous vous rappelons que le recensement est obligatoire.

Si vous serez absent durant cette période, n'hésitez pas à alerter la mairie et à nous fournir votre adresse mail afin que nous vous adressions vos identifiants pour une saisie de votre part sur internet.

En cas de refus de répondre au questionnaire de recensement de population, vous risquez de recevoir une mise en demeure adressée par votre mairie en lettre recommandée. En cas de refus persistant ou de réponse sciemment inexacte à des questions ayant trait à la vie personnelle et familiale, l'article 7 de la loi du 7 juin 1957 prévoit que vous pouvez être sanctionné d'une amende de 38 euros.

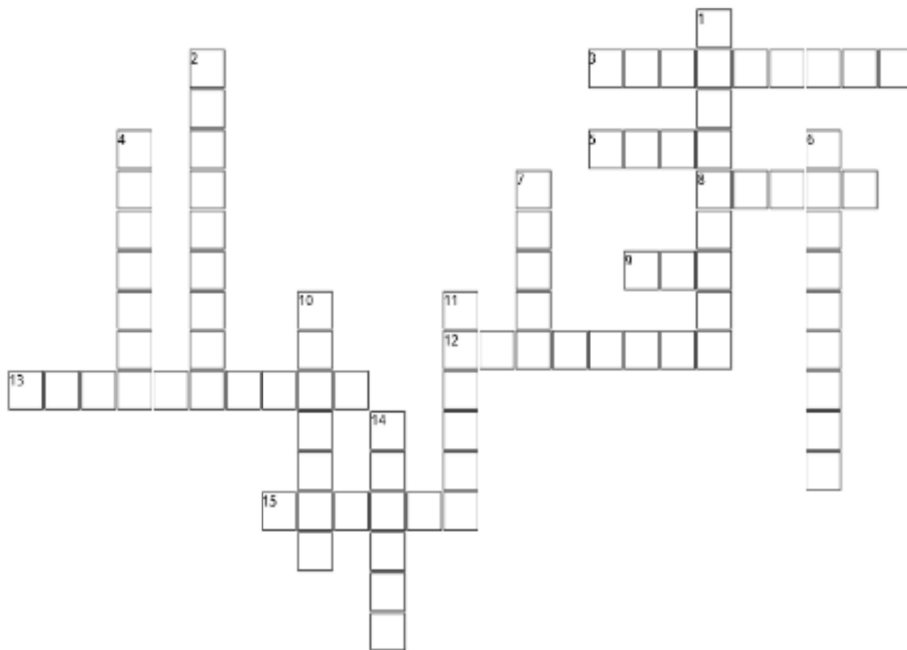
MOTS CROISES

Horizontal

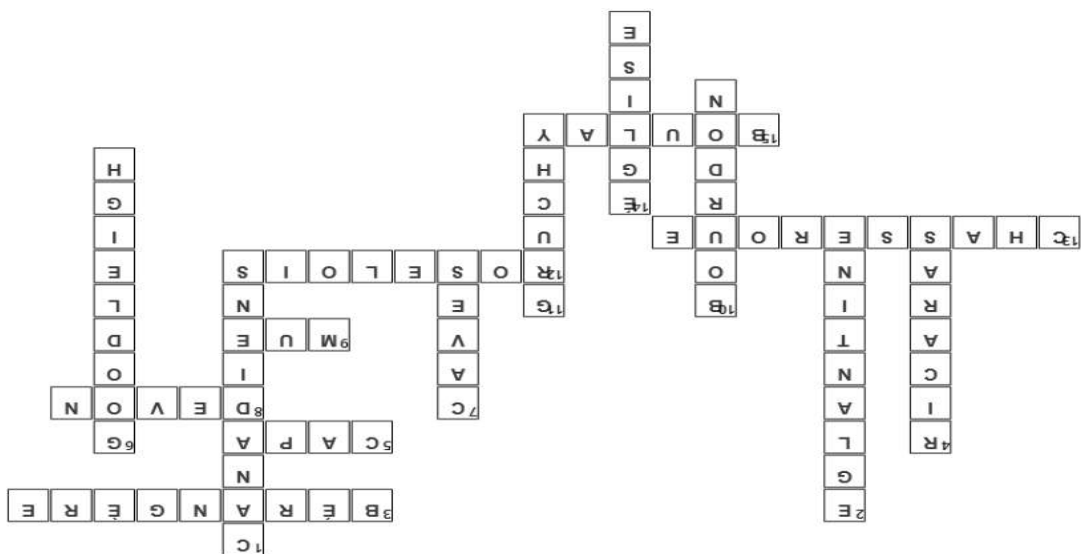
- 3. une allée
- 5. un célèbre photographe qui passa à Rosel
- 8. square
- 9. un cours d'eau
- 12. nom des habitants
- 13. très répandu dans les rues
- 15. rue centrale

Vertical

- 1. nos libérateurs
- 2. un chemin
- 4. un chemin vers Rots
- 6. chemin anglais
- 7. une adresse renommée
- 10. un célèbre curé
- 11. un hameau
- 14. une rue près d'un édifice



Solution mots croisés



Etat civil

NAISSANCES

DUBOC Mathéo né le 28/03/2022
ZARFOROUSHAN Camille né le 25/04/2022
DUVIVIER Swan né le 19/05/2022
LEMEE Nathan né le 10/06/2022
LE FLOHIC Valentine née le 11/07/2022
TRIBOULET Warren né le 10/08/2022
ARFOUI Chloé née le 05/12/2022

MARIAGES

BAUDIN Emmanuel/GUILLOT Stéphanie 12/03/2022
SADOUX Florian/FAUCAMPRE Emilie 30/04/2022
CHABERT Julien/PEREIRA DA SILVA Eva 11/06/2022
GONTIER Willy/BÉBIN Amandine 25/06/2022
GUÊNON Sébastien/GODFROY Céline 25/06/2022
CAILLÉ Matthieu/DIEULAFAIT Amandine 30/07/2022

DECES

CHANDOR Michel 11/03/2022
FOUCU Louise 23/03/2022
VAUTIER Jacqueline 19/04/2022
MESLIN Ginette 27/06/2022

DATES A RETENIR

=> Voeux du maire le samedi 21 janvier 2023 à 17H30 au presbytère

=> Journée des anciens le dimanche 11 juin